

## **Déclaration Force Ouvrière CSE C du 10 décembre 2020**

### **Projet de mise en œuvre d'un pilotage unifié de Toulouse métropole et département de l'Ariège**

D'après le document fourni aux élus du CSEC de ce jour, vous indiquez qu'une réflexion a donné lieu à une expérimentation depuis juin 2020 avec pour objectif de favoriser l'interaction entre les acteurs externes et internes et répondre aux enjeux de développement de productivité des centres de Balma, Palays, Foix et Pamiers.

Vous indiquez vouloir « structurer la dynamique d'une équipe de 9 personnes dont la majorité sont récents sur un poste en un contexte de changement ».

Pour la délégation Force Ouvrière, il s'agit tout simplement de changer la culture de notre Agence en mettant à profit, le départ de 2 directeurs de site(s). Une belle opportunité pour certains !

Nous doutons, à Force Ouvrière qu'une telle décision puisse « structurer une équipe ». Nous pensons même, que ce projet ne fera que détruire ces sites. Un directeur pour 4 sites, nous n'y croyons pas.

De plus, vous remplacez un poste de directeur de centre par un poste d'assistant(e) de direction-relai RH (qui par ailleurs n'existe pas dans les fiches emplois) déclaré comme sans impact sur les effectifs. Mais qu'en est-il des compétences et surtout de l'impact sur les organisations ? Est-ce à dire, que seul le nombre de « têtes » (comme nous l'avons entendu) compte ?

Pour Force Ouvrière, vous reproduisez les mêmes erreurs que lors du plan stratégique de 2011, par la mise en place de directions territoriales, restées célèbres pour leur inefficacité !

Des effets positifs auraient été constatés à la fois par les équipes et les Représentants de Proximité ? Etonnamment vous ne parlez jamais des élus du CSEE ou mêmes de ceux de la CSSCTE. Ne seraient-ils pas informés ? Il serait au minimum dommageable de constater que les élus compétents aient été écartés de toutes informations concernant cette expérimentation alors qu'elle modifie notablement les organisations de travail de ces quatre sites. Comment le justifiez-vous ?

Des « axes d'amélioration » sont définis page 9, nous espérons qu'ils ne sont pas exhaustifs.

Pour Force Ouvrière, des questions se posent :

- Pourquoi faire un « grand Toulouse » (TMA°) ?
- Quel est l'intérêt économique de la direction ?
- Est-ce uniquement de réduire les équipes managériales au minimum ?
- Avec quel impact sur la masse salariale et les effectifs ???
- Comment gagner en productivité avec moins de salariés ?

Il est fort regrettable, pour la délégation Force Ouvrière, de ne pas avoir d'éléments économiques qui démontreraient le bienfondé de ce projet.

Notre délégation sera vigilante et veillera à ce que nos collègues ne soient pas dans l'obligation de changer de sites d'affectation. Nous veillerons, également, aux conditions de travail de tous les salariés impactés par ces décisions.